OCOM MX20.01H – PARTICIPER À DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE SUR LA FAMILIARISATION DES FAC

1. **Rendement** : Participer à des ateliers d'apprentissage sur la familiarisation des FAC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme** : Le cadet doit participer aux ateliers d'apprentissage sur la familiarisation des FAC.

4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer aux ateliers d'apprentissage sur la familiarisation des FAC conçus pour stimuler l'intérêt aux activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC, telles que :

   a. l'histoire des FAC,

   b. la bataille de l'Atlantique, la bataille de la crête de Vimy, la bataille de l'Angleterre,

   c. les rôles des FAC,

   d. les FAC d'aujourd'hui,

   e. les carrières dans les FAC,

   f. communiquer avec un soldat ou un marin déployé.

5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min

6. **Justification** : Des ateliers d'apprentissage ont été choisis pour la présente leçon parce que c'est une façon amusante et stimulante de donner corps aux connaissances des cadets au sujet des FAC.

7. **Documents de référence :** En fonction des ateliers d'apprentissage choisis.

8. **Matériel d'instruction :** En fonction des ateliers d'apprentissage choisis.

9. **Matériel d'apprentissage :** En fonction des ateliers d'apprentissage choisis.

10. **Modalités de contrôle** : Aucune.

11. **Remarques** :

    a. Bien que le guide pédagogique de cette leçon fournisse plusieurs ateliers d'apprentissage interactifs, les instructeurs sont autorisés à créer leurs propres ateliers d'apprentissage.

    b. Choisir les activités en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps de cadets / escadron.

    c. Du temps d'instruction supplémentaire peut être alloué pour cet OCOM afin de faire d'autres ateliers d'apprentissage pendant l'année d'instruction.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

d. Plusieurs ressources sont disponibles pour que l'apprentissage sur les FAC soit intéressant et interactif. Voici quelques exemples :

- À l'assaut est une aventure interactive qui permet aux participants de faire l'expérience de la vie dans les tranchées pendant la Première Guerre mondiale. http://www.museedelaguerre.ca/cwm/games/armwar/indexwarfra.shtml
- Guerrier blindé est une aventure interactive qui repose sur les expériences de la Première Armée canadienne au combat lors de la Deuxième Guerre mondiale. http://www.museedelaguerre.ca/cwm/games/armwar/indexwarfra.shtml
- La Passerelle pour l'histoire militaire canadienne est un service en ligne qui donne accès aux sites Web et ressources numérisées reliés à l'histoire militaire du Canada. http://www.cmhg.gc.ca/flash/index-fra.asp?t=1
- Centre Juno beach, pour les éducateurs - une liste de ressources de provenances diverses, y compris des activités, des ressources sur support audio ou vidéo, des sites Web, etc. http://www.junobeach.org/fr/pour-les-enseignants/html
- Galerie d'imagerie des Forces armées canadiennes et Caméra de combat des Forces canadiennes - Caméra de combat est un lien direct entre les opérations et les manchettes, et la galerie d'imagerie contient des photos sur les opérations depuis 1990. http://www.combatcamera.forces.gc.ca/site/combat-camera-fra.asp

e. Les cadets ont plusieurs occasions d'exercer leur leadership dans le cadre des ateliers d'apprentissage sur la familiarisation des FAC :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger les ateliers d'apprentissage sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de phase trois, de l'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de phase quatre, de l'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership telles que diriger une activité relative à une vidéo sur la familiarisation des FAC conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.